



Dossier N°3 – Description de la demande  
3-3 : Attestation de maîtrise foncière  
**Actualisation 2024**

Mars 2024

PROJET EOLIEN  
SEUIL DU CAMBRESIS



**BORALEX**  
*Au-delà*  
DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

À Lille le 8 février 2024

**Monsieur Bertrand GAUME**  
Préfet du Nord  
Préfecture du Nord  
12 rue Jean sans Peur  
59039 Lille

**Objet :** Attestation de maîtrise foncière pour le parc éolien Seuil du Cambrésis

Je soussigné, Patrick SIMON, Directeur Général Délégué de la société BORALEX SAS atteste que la société détient les accords fonciers contractés avec les propriétaires et exploitants des parcelles concernées par le projet de parc éolien Seuil du Cambrésis.

Ces accords fonciers concernent :

- L'implantation des éoliennes,
- L'installation des postes de livraison,
- La création des plateformes de montage,
- Les survols de pales.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

**Patrick SIMON**  
Directeur Général Délégué  
BORALEX SAS (Présidente de Les Vents du Cambrésis SAS)

DocuSigned by:  
*Patrick Simon*  
665EF52E1C9F418...